



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnole, le 5 juin 2007

Lettre ouverte

Yves BERGER
Directeur de l'Office de l'élevage
80 avenue des terroirs de France
75 067 PARIS cédex 12

Monsieur Directeur,

Vous avez réuni les professionnels de la filière laitière le 9 mai pour une première réflexion sur « l'évolution de la politique laitière ». À la surprise générale, vous avez déclaré nous accueillir sans avoir de commande sur l'ordre du jour, alors que dans l'esprit des participants, la discussion devait aborder l'avenir des quotas.

Vous venez de nous informer que la seconde rencontre prévue le 29 mai 2007 était annulée « à la demande des professionnels ». Espérons que la troisième, prévue le 12 juin sera maintenue et qu'elle permettra l'amorce d'un travail interprofessionnel cohérent.

En effet, pour nous, la définition d'un positionnement de l'administration française, se référant à une analyse interprofessionnelle concertée, et à destination de la Commission européenne est nécessaire et urgente. Il n'est pas anodin de se positionner aujourd'hui sur la politique laitière européenne alors que le bilan de santé de la PAC prévu pour 2008 par la Commission européenne s'emparera de la problématique des marchés laitiers.

Pour définir le positionnement de la France, il faut d'abord procéder à un bilan des points positifs et négatifs de la politique de quotas laitiers depuis 1984.

Il faut ensuite envisager les scénarii d'évolution des structures et des revenus des exploitations laitières européennes, selon différentes hypothèses d'outils et de politiques de maîtrise de la production.

L'Office de l'élevage, organisme public interprofessionnel de concertation, doit s'investir pleinement dans sa mission. L'abandon de ce rôle au secteur interprofessionnel privé, non représentatif, révélerait un réel mépris vis-à-vis de l'ensemble des paysans.

Bon nombre de responsables de la filière laitière, notamment ceux des coopératives, véhiculent sans fondement l'idée que la fin des quotas va donner un ballon d'oxygène à la filière. Il est du rôle de l'Office de vérifier que cette mesure et sa substitution par un autre outil de maîtrise bénéficiera à l'intérêt général.

Nous nous interrogeons fortement sur les conséquences et les dérives d'une éventuelle gestion privée, et non plus administrée, des références laitiers.

Nous vous rappelons que pour la Confédération paysanne, la maîtrise et la répartition de la production sur l'ensemble des territoires au plus grand nombre de producteurs, fait partie des enjeux primordiaux de l'agriculture, d'un point de vue économique et social.

Dans l'attente de pouvoir aborder tous ces sujets lors de réunions de travail à l'Office, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Yves LEPELIER

Copie à Monsieur BESNARD, « médiateur de l'interprofession laitière »